G 4 Chili divers

MINISTÈRE
AB/JQ DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

CABINET DU MINISTRE

LE CONSEILLER TECHNIQUE

Paris, le 28 septembre 1973

vu j

NOTE
POUR MONSIEUR LE MINISTRE

A/S : Problèmes du Chili.

Pendant cette semaine le Département s'est essentiellement préoccupé de régler trois problèmes résultant des récents événements du Chili :

1º) Le problème des ressortissants français incarcérés.

A la connaissance de l'Ambassade 13 Français étaient incarcérés au Chili à la date du 27 septembre : 11 à Santiago et 2 dans l'île de Quiriquina près de Concepcion.

Nous avons appris le Vendredi 28 la libération de 5 Français incarcérés à Santiago, dont M. de CARVALHO (double national franco-brésilien) et M. Alain JOLY, pour lequel l'UNEF m'avait à plusieurs reprises alerté.

Dans la semaine nous avons obtenu aussi la libération de M. DEWINCK, qui a été relaché à Concepcion. Un groupe de touristes français, bloqué à Santiago, a également pu rejoindre la France le 23 septembre.

2º) Le problème des Français réfugiés à l'Ambassade.

L'Ambassade a été déclarée ouverte à tous les Français qui voudraient s'y abriter. A ce jour, une douzaine de nos compatriotes y ont trouvé refuge.

3º) Le problème des réfugiés chiliens ou étrangers venant du Chili.

M. de CHAMBRUN se préoccupe de cette question, mais il compte bien entendu la traiter d'une manière collective dans le cadre du Comité exécutif des Nations Unies pour les réfugiés./.

Alain BRIOTTET